

PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

1 - TRAVAIL EN PYLONE niveau 1 :

2 - TRAVAIL EN PYLONE niveau 2 :

AUBERT FORMATIONS

Tél : 06 76 17 32 07 – contact@aubert-formations.com - <http://aubert-formations.com>
Organisme enregistré sous le N° 82 73 01124 73 après de la préfecture de région Rhône Alpes

PRESENTATION DES MODULES DE FORMATION

Le travail sur pylône se caractérise par un environnement particulier où le travailleur a peu de repère en tête de pylône et d'avoir le vide tout autour de soi peut-être déstabilisant.

Le Travail pour l'opérateur peut se décliner en deux catégories distinctes ;

1. Le travail à l'intérieur du Pylône
2. Le travail sur la structure extérieure du Pylône

Pour se sécuriser en hauteur avec des EPI protégeant des chutes de hauteur on peut avoir besoin de :

- 1- **Un harnais**
- 2- **Un point d'ancrage** ou ligne de vie verticale
- 3- **Relier** le harnais au point d'ancrage par :
 - **une longe absorbeur** :
 - simple
 - double
 - **un antichute** :
 - à câble
 - à rappel automatique

Mais en cas de travaux à l'extérieur de la structure , il faudra souvent à l'opérateur ajouter à ce matériel :

- **un antichute** :
 - à corde
- **un descendeur** :
 - au diamètre de la corde
- **deux cordes** :
 - une de sécurité pour l'antichute
 - une pour le descendeur

1 – TRAVAIL EN PYLONE niveau 1

Dans la formation de niveau 1, nous verrons les déplacements dans la structure, ainsi que les déplacements en sommet de pylône en étant sécurisé.

Dans ce module , le travailleur sera attaché sur une ligne de vie verticale en câble par l'intermédiaire d'un antichute à câble ou un chariot si c'est un rail.

En arrivant au sommet de l'installation ou sur des plateformes intermédiaires, si le travailleur ne se trouve pas en protection collective , il va se sécuriser avec une longe absorbeur simple ou double s'il a des déplacements à réaliser, ou avec un Antichute à Rappel automatique

2 – TRAVAIL EN PYLONE niveau 2

Pour réaliser ce module, il est nécessaire pour le stagiaire d'avoir réalisé le Niveau 1

Dans la formation de niveau 2, nous verrons les déplacements hors de la structure, ainsi que les déplacements en sommet de pylône hors structure en étant sécurisé et en maintien au travail.

Nous verrons aussi le travail hors structure sur des cordes (corde de sécurité avec antichute à corde et corde de travail avec descendeur) En arrivant au sommet de l'installation ou sur des plateformes intermédiaires, si le travailleur ne se trouve pas en protection collective , il va se sécuriser avec une longe absorbeur simple ou double s'il a des déplacements à réaliser, ou avec un Antichute à Rappel automatique.

Pour répondre à la législation , nous intégrons aussi le sauvetage et l'évacuation d'une personne suspendue, consciente ou inconsciente

AUBERT FORMATIONS est un organisme de formation Sécurité du Travail en Hauteur enregistré sous le n° 82 73 01124 73 auprès de la préfecture de région Rhône-Alpes

PYLONE Niveau 1

PERSONNES CONCERNEES:

- Ce module s'adresse aux personnes ayant à réaliser des travaux en toitures terrasses et voulant se prémunir des chutes pouvant avoir des conséquences graves. Le port d'équipement de protection individuelle contre les chutes est nécessaire

OBJECTIF PRINCIPAL :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques concernant la législation et l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle lors du travail en pylône

DUREE DE LA FORMATION :

- 1jour (soit 7 h)

NOMBRE DE PERSONNES :

- 6 maxi

PRISE EN CHARGE :

- Possibilité de prise en charge par votre OPCA

LIEU DE LA FORMATION :

- **En INTRA**
 - Dans votre entreprise

TARIF DE LA PRESTATION :

- **750,00 euros**

INSCRIPTION :

Eric AUBERT

Guide de Haute Montagne

3 la buidonnaire 73500 AUSSOIS

Tel : 06 76 17 32 07

Mail : contact@aubert-formations.com

Site : <http://aubert-formations.com>

Organisme de Formation enregistré sous
le N° 82 73 01124 73

Auprès de la préfecture de région Rhône-Alpes



RAPPEL LEGISLATIF :

Article R4323-106

L'employeur doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement. Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation...

CONTENU :

Théorie : (2h00)

- Législation, principes généraux de prévention.
- Textes réglementaires concernant le travail en hauteur (code du travail français, directives européennes).
- Les équipements de protection individuelle (conception, usage, stockage, entretien et contrôle)
- Les protections collectives et le travail à poste.
- Etude des différents moyens de sécurisation et de déplacements en pylône

Pratique : (4 h00)

- Les protections collectives et le travail à poste.
- Présentation et réglage des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
- Essai de suspension sternal + dorsal.
- Sécurisation au moyen de la longe absorbeur sur un ancrage existant.
- Déplacement avec longe absorbeur double sur des points d'ancrages existants.

Sur Pylône :

- Progression sur ligne de vie verticale à câble ou rail.
- La sécurisation pylône sans ligne de vie existante grâce à la longe antichute double.
- Le travail en maintien dans la structure

Mode d'évaluation(1h00)

- Examen de fin de stage pratique et théorique avec validation des acquis
- Une Attestation individuelle de suivi de stage et de capacité de chaque employé sera remise à l'employeur en fin de formation
- Un carnet de formation sera remis à l'employé en fonction de ses capacités. Il pourra se mettre dans le portefeuille du stagiaire

AU SORTIR DE LA FORMATION LES STAGIAIRES:

Seront capables de :

- Identifier les risques lors des déplacements en pylône
- Identifier les risques lors des travaux en sommet de pylone
- Maîtriser les règles de sécurité lors de l'accès, du travail et des déplacements sur pylône
- D'utiliser les équipements de protection individuelle adaptés contre les risques de chutes de hauteur.

L'accent sera surtout donné sur la pratique avec des mises en situations concrètes



AUBERT Eric
Guide de Haute Montagne

METHODE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION PYLONE Niveau 1

METHODE PEDAGOGIQUE

- La formation sera surtout axée sur l'apprentissage et la répétition des gestes avec correction des gestes pouvant présenter des risques immédiats ou ultérieurs pour le stagiaire.

Partie Théorique : (2h00)

- Un tour de table sur les expériences personnelles des stagiaires vis-à-vis de la hauteur et des contraintes spécifiques de leur travail débutera la formation .
- Les explications sur le facteur de chute et la force de choc se feront par démonstration sur tableau blanc.
- Les données concernant la législation sur le travail en hauteur et sur l'entretien des Equipements de Protection Individuelle se feront par oral et par démonstration en salle

Partie Pratique : (4h00)

Durant la partie pratique, les explications et démonstrations seront réalisées sur la base des échanges préalables sur les tâches effectivement réalisées par les stagiaires .

Nous chercherons la meilleure solution possible correspondant au contexte législatif, à la limite d'utilisation du matériel et à la contrainte physique des stagiaires.

Les exercices seront progressifs et évolutifs suivant la compréhension des stagiaires.

Validation : (1h00)

Un questionnaire de fin de stage sur la compréhension de la partie théorique et des forces en action terminera la formation.

Au préalable, les stagiaires seront jugés sur la compréhension des acquis appris durant la partie pratique de la formation. Un contrôle individuel des acquis permettra de dresser la liste des personnes jugées compétentes pour effectuer en sécurité les manœuvres apprises durant la formation

SUPPORT DONNE AUX STAGIAIRES:

Un fascicule sera remis à chaque stagiaire ayant participé à la formation. Ce fascicule comprendra :

- les textes législatifs vus durant la formation
- le facteur de chute
- la force de choc
- le tirant d'air
- les principales normes concernant les E.P.I
- Les nœuds appris durant le stage

SUPPORT REMIS AU DONNEUR D'ORDRE:

Un rapport avec des photos prises durant la formation sera donné.

Il comportera un avis avec les points forts et les points faibles sur chacun des stagiaires.

Il appartiendra à l'employeur, à la suite du bilan de formation d'accorder ou pas à l'employé l'habilitation de travail en hauteur.

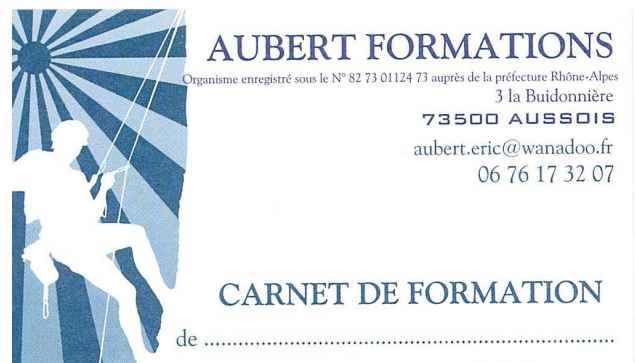
ATTESTATION DE STAGE:

Une attestation individuelle de suivi de stage sera remise à l'employeur

CARNET DE FORMATION:

Un carnet de formation servant d'attestation de stage sera remis à chaque stagiaire.

Le carnet pourra se mettre dans le portefeuille du stagiaire.



Eric AUBERT
Guide de Haute Montagne
3 la buidonnière 73500 AUSSOIS
Tel : 06 76 17 32 07
Organisme de Formation enregistré sous le N° 82 73 01124 73

PYLONE Niveau 2

PERSONNES CONCERNEES:

Ce module s'adresse aux personnes ayant à réaliser des travaux en hauteur ou des opérations de maintenance, nécessitant le port d'équipement de protection individuelle contre les chutes sur des structures existantes.

OBJECTIF PRINCIPAL :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques concernant la législation et l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle lors du travail sur pylone hors structure

DUREE DE LA FORMATION :

- 2 jours (soit 14 h)

NOMBRE DE PERSONNES :

- 6 maxi

PRISE EN CHARGE :

- Possibilité de prise en charge par votre OPCA

LIEU DE LA FORMATION :

- **En INTRA**
 - Dans votre entreprise

TARIF DE LA PRESTATION :

- **1500,00 euros**

INSCRIPTION :

Eric AUBERT

Guide de Haute Montagne

3 la buidonnière 73500 AUSSOIS

Tel : 06 76 17 32 07

Mail : contact@aubert-formations.com

Site : <http://aubert-formations.com>

Organisme de Formation enregistré sous le N° 82 73 01124 73

Auprès de la préfecture de région Rhône-Alpes



RAPPEL LEGISLATIF :

Article R4323-89(extraits)

L'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes est conditionnée au respect des conditions suivantes :

1° Le système comporte au moins une corde de travail, constituant un moyen d'accès, de descente et de soutien, et une corde de sécurité, équipée d'un système d'arrêt des chutes...

2° Les travailleurs sont munis d'un harnais antichute approprié, l'utilisent et sont reliés par ce harnais à la corde de sécurité et à la corde de travail .

3° La corde de travail est équipée d'un mécanisme sûr de descente et de remontée et comporte un système autobloquant qui empêche la chute de l'utilisateur au cas où celui-ci perdrait le contrôle de ses mouvements. La corde de sécurité est équipée d'un dispositif antichute mobile qui accompagne les déplacements du travailleur

Pré-REQUIS :

- **Avoir réalisé la formation Travail sur Pylône Niveau 1 depuis moins de 2 ans**

CONTENU :

Théorie : (2h00)

- Etude des différents moyens de sécurisation et de déplacements hors structure sur pylone

Pratique : (10h00)

- Rappel et vérification des connaissances acquises lors du niveau 1

Sur Pylône :

- Progression sur ligne de vie verticale à câble ou rail.
- La sécurisation sur pylône sans ligne de vie existante grâce à la longe absorbeur double.
- Apprentissage du nœud de huit.
- Ligne de vie provisoire verticale en corde et déplacement avec antichute à corde.
- Amarrages provisoires (simple,double,machard) à l'aide d'un anneau de sangle (EN 795).
- Le travail en maintien Hors de la structure.
- Mise en place des cordes hors structure et descente sécurisée

Pour répondre au code du travail concernant le sauvetage et l'évacuation d'une personne :

- Evacuation d'une personne :
 - consciente
 - inconsciente.

Suivant les besoins des stagiaires et leurs conditions de travail, si l'entreprise en disposent.

- Utilisation de l'Antichute **A Rappel Automatique (AARA)** spécialement fait pour travailler à l'horizontale comme à la verticale

Mode d'évaluation(2h00)

- Examen de fin de stage pratique et théorique avec validation des acquis
- Une Attestation individuelle de suivi de stage et de capacité de chaque employé sera remise à l'employeur en fin de formation
- Un carnet de formation sera remis a l'employé en fonction de ses capacités. Il pourra se mettre dans le portefeuille du stagiaire

L'accent sera surtout donné sur la pratique avec des mises en situations concrètes



AUBERT Eric
Guide de Haute Montagne

METHODE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION PYLONE Niveau 2

METHODE PEDAGOGIQUE

- La formation sera surtout axée sur l'apprentissage et la répétition des gestes avec correction des gestes pouvant présenter des risques immédiats ou ultérieurs pour le stagiaire.

Partie Théorique : (2h00)

- Un tour de table sur les expériences personnelles des stagiaires vis-à-vis de la hauteur et des contraintes spécifiques de leur travail débutera la formation .
- Les explications sur le facteur de chute et la force de choc se feront par démonstration sur paperbord.
- Les données concernant la législation sur le travail en hauteur et sur l'entretien des Equipements de Protection Individuelle se feront par oral et par démonstration en salle

Partie Pratique : (10h00)

Durant la partie pratique, les explications et démonstrations seront réalisées sur la base des échanges préalables sur les tâches effectivement réalisées par les stagiaires .
Nous chercherons la meilleure solution possible correspondant au contexte législatif, à la limite d'utilisation du matériel et à la contrainte physique des stagiaires.

Les exercices seront progressifs et évolutifs suivant la compréhension des stagiaires.

Validation : (2h00)

Un questionnaire de fin de stage sur la compréhension de la partie théorique et des forces en action terminera la formation.

Au préalable, les stagiaires seront jugés sur la compréhension des acquis appris durant la partie pratique de la formation. Un contrôle individuel des acquis permettra de dresser la liste des personnes jugées compétentes pour effectuer en sécurité les manœuvres apprises durant la formation

SUPPORT DONNE AUX STAGIAIRES:

Un fascicule sera remis à chaque stagiaire ayant participé à la formation. Ce fascicule comprendra :

- les textes législatifs vus durant la formation
- le facteur de chute
- la force de choc
- le tirant d'air
- les principales normes concernant les E.P.I
- Les nœuds appris durant le stage

SUPPORT REMIS AU DONNEUR D'ORDRE:

Un rapport avec des photos prises durant la formation sera donné.

Il comportera un avis avec les points forts et les points faibles sur chacun des stagiaires.

Il appartiendra à l'employeur, à la suite du bilan de formation d'accorder ou pas à l'employé l'habilitation de travail en hauteur.

ATTESTATION DE STAGE:

Une attestation individuelle de suivi de stage sera remise à l'employeur

CARNET DE FORMATION:

Un carnet de formation servant d'attestation de stage sera remis à chaque stagiaire.

Le carnet pourra se mettre dans le portefeuille du stagiaire.



AUBERT FORMATIONS

Organisme enregistré sous le N° 82 73 01124 73 auprès de la préfecture Rhône-Alpes

3 la Buidonnière

73500 AUSSOIS

aubert.eric@wanadoo.fr

06 76 17 32 07

CARNET DE FORMATION

de

Eric AUBERT

Guide de Haute Montagne

3 la buidonnière 73500 AUSSOIS

Tel : 06 76 17 32 07

Organisme de Formation enregistré sous le N° 82 73 01124 73